

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPLP et des CAFEP-CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPLP et du CAFEP-CAPLP, section économie et gestion option sécurité et prévention, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Christine GAUBERT-MACON
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidents

Mme Elise BATEL
Inspectrice de l'éducation nationale
M. Kamel HADDAD
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de NICE

Académie de BORDEAUX

Secrétaire général

M. Morgan JEANNE
Professeur agrégé

Académie d' AMIENS

Membres du jury

M. Dominique AUDRAIN
Professeur de lycée professionnel
Mme Isabelle COSENTINO
Professeure de lycée professionnel
M. Jean-Pierre ESCALA
Professeur de lycée professionnel
Mme Sylvianne GALLICE
Professeure agrégée
M. Laurent GHERARDI
Professeur de lycée professionnel
Mme Fabienne JACQUEMOUD
Professeure certifiée
M. Dorian LARCHEY
Professeur de lycée professionnel
Mme Marjorie MORIZE
Professeure agrégée
Mme Maeva ROSSIGNON
Professeure de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Académie de REIMS

Académie de BORDEAUX

Académie de DIJON

Académie de BESANCON

Académie de GRENOBLE

Académie de BESANCON

Académie de BORDEAUX

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Sophie SIMON
Professeure de lycée professionnel

M. Christophe TAIBI
Professeur de lycée professionnel

Mme Valérie VAQUER
Professeure de lycée professionnel

M. Anthony VOVARD
EC. R Professeur de lycée professionnel

Académie de PARIS

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de RENNES

Examinatrices spécialisées

Mme Isabelle COELHO
Attachée principale d'administration de l'Etat

Mme Alice GUERRI
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de VERSAILLES

Académie de BORDEAUX

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 23 février 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

